

AUTORISATION D'INTERVENTION DISPOSITIF DE DEGRAFFITAGE

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

Téléphone n° :

Propriétaire de l'immeuble sis à Saintes, à l'adresse suivante :

.....

Représentant du Syndicat de copropriété de l'immeuble sis à Saintes, à l'adresse suivante :

.....

Dûment autorisé, par délibération de l'Assemblée Générale en date du :

Donne pouvoir à la Ville de Saintes pour procéder, par ses propres services ou par une entreprise retenue par elle, pour mon (le) compte et sous ma (la) responsabilité (de la copropriété), à l'enlèvement des tags et graffitis apposés sur ma propriété, visibles du domaine public.

I – Je souhaite que cette situation soit :

Permanente, ce qui permettra à la Ville d'intervenir sans renouvellement de la présente dès réception d'un courrier de ma part lui signalant de nouveaux tags,

Occasionnelle.

La surface totale à traiter (arrondie au m² supérieur) est de :

Le support de la surface à traiter est de type :
(préciser notamment si le support a été recouvert d'un vernis de protection anti-tags).

Cette intervention est réalisée gratuitement. Il est entendu que celle-ci ne comprend que les opérations strictement nécessaires à l'effacement des tags et graffitis et ne saurait constituer une opération de ravalement. D'autre part, en raison du nombre de demandes en cours, la Ville ne peut fixer la date de l'intervention.

Je dégage la Ville de Saintes de toute responsabilité et renonce à intenter tout recours à son encontre et contre les entreprises intervenant pour le compte de la Ville en cas de désordres imputables à l'intervention et, en particulier, aux produits et techniques utilisés.

II – Je ne souhaite pas que la Ville intervienne et m'engage à exécuter les travaux de dégraffitage (cf. à l'article n° 99.2 du Règlement Sanitaire Départemental) et à l'en avertir par écrit.

Fait à le,

Signature